



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guadeloupe

Question écrite n° 97635

## Texte de la question

M. Éric Jalton appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la décision prise par la direction générale de la caisse régionale de Crédit agricole mutuel de la Guadeloupe (CRCAMG) de dénoncer de manière unilatérale l'accord de sacralisation des salaires qui fixe une sur-rémunération de 40 % dans la grille des salaires de la CRCAMG. Cette décision a naturellement déclenché un conflit social qui dure depuis plus d'une semaine et qui pénalise l'économie de la Guadeloupe quand on sait le rôle que joue cet acteur sur la place bancaire de la Guadeloupe. Au regard des bénéfiques records du groupe Crédit agricole et ceux de cette caisse régionale, quelles sont les réelles motivations des dirigeants hexagonaux du groupe et ceux de la gouvernance locale sinon vouloir ouvrir une « boîte de Pandore » sur la sur-rémunération dans les DOM quand on sait la position tant du Président de la République que des principaux dirigeants de l'opposition ? Est-t-il concevable d'accepter la création dans le secteur bancaire de salariés à double vitesse : ceux qui bénéficient des 40 % et ceux qui effectuent le même travail mais qui n'en bénéficient plus ? Il souhaite savoir quelles dispositions il compte prendre pour faciliter le retour au dialogue dans cette entreprise et ramener à la raison les dirigeants de ce groupe avant que ce conflit ne soit la braise qui déclenche une nouvelle déflagration sociale de type 2009 sur la préservation de la sur-rémunération dans la fonction publique et son extension dans le secteur de la bancassurance dans les outre-mer.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Jalton](#)

**Circonscription :** Guadeloupe (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97635

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Économie, industrie et numérique

**Ministère attributaire :** Économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 juillet 2016](#), page 6501

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)